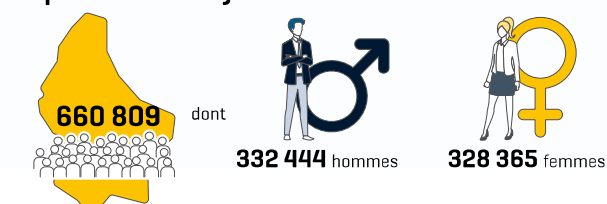
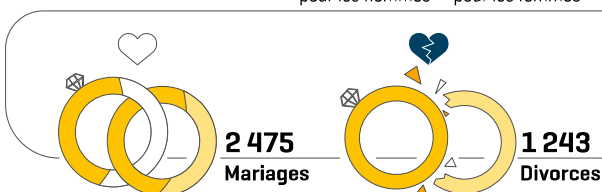
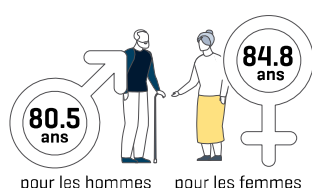


L'immigration au Luxembourg marquée par la guerre en Ukraine

Population au 1^{er} janvier 2023 :



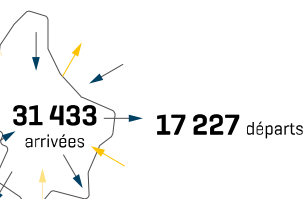
Espérance de vie à la naissance :



Naturalisations :



Immigrations et émigrations



L'évolution démographique du pays est l'un des principaux domaines de recherche du STATEC en cette année 2023.

Alors que le recensement de la population évalue l'évolution de la population à long terme à travers le recueil d'informations socio-économiques très détaillées sur la population vivant au Grand-Duché, les données à court terme sont une source précieuse d'informations démographiques. Ainsi, le STATEC publie annuellement l'état de la population au 1^{er} janvier sur base des registres de la population. Au 1^{er} janvier 2023, 660 809 habitants résident au Luxembourg. La population du Grand-Duché a augmenté de 15 412 personnes au cours de l'année 2022. Cet accroissement de la population est majoritairement dû aux migrations, et en particulier à l'afflux massif d'immigrants ukrainiens (4 268).

Au courant de l'année 2022, un solde naturel (naissances - décès) de 2 046 personnes et un solde migratoire (arrivées - départs) de 14 206 personnes sont observés¹. La part des migrations internationales dans la croissance de la population est donc de 92.2% en 2022.

Entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2023, la population a augmenté de 2.4%. Cet accroissement est supérieur à celui observé durant la pandémie de COVID-19 (en moyenne 1.5%) et revient à des niveaux observés au début de la décennie 2010.

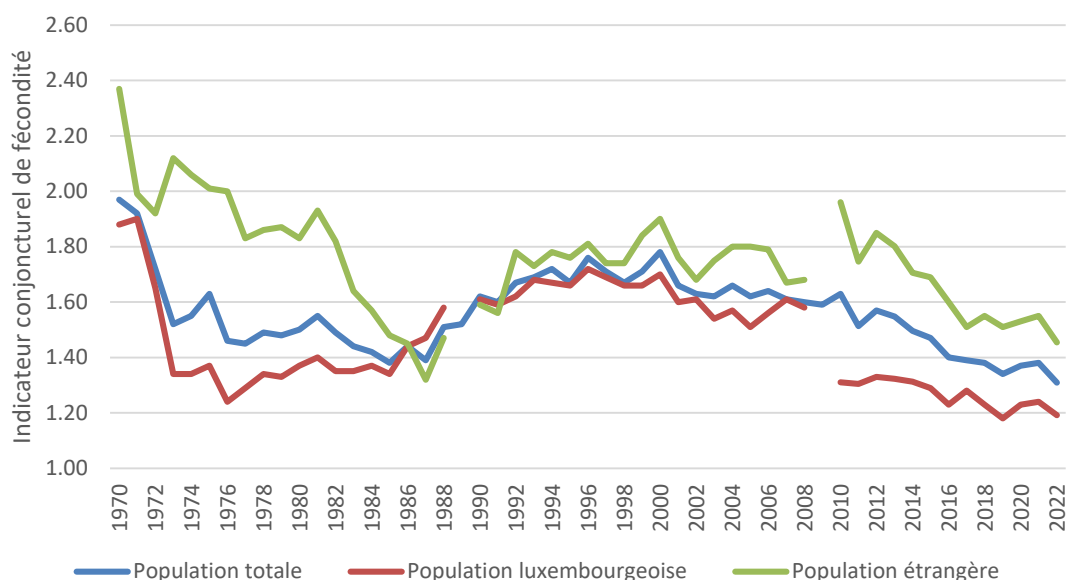
Au 1^{er} janvier 2023, l'âge moyen de la population est de 40.5 ans pour les femmes et de 39.1 ans pour les hommes. Les habitants étrangers sont significativement plus jeunes que les Luxembourgeois. L'âge moyen pour les femmes luxembourgeoises est de 42.3 ans contre 38.4 ans pour les femmes étrangères. Pour les hommes luxembourgeois, l'âge moyen s'élève à 40.0 ans contre 38.1 ans pour les étrangers.

¹ Chiffres basés sur le Registre National des Personnes Physiques. A noter qu'il existe également un ajustement statistique de -840, consistant à un nettoyage informatique du Registre National des Personnes Physiques.

Moins de naissances

Le nombre de naissances observé en 2022 est plus faible que celui de 2021 : 6 495 naissances en 2022 pour 6 690 en 2021 (-2.9%). Suite à cette diminution du nombre de naissances, l'indicateur conjoncturel de fécondité² baisse passant de 1.38 enfant par femme en 2021 à 1.31 enfant par femme en 2022. Cette diminution de la fécondité est globalement une tendance nette au Luxembourg depuis le début des années 2000.

GRAPHIQUE 1 : BIEN QU'EN BAISSÉ, LA FECONDITÉ DES FEMMES ÉTRANGÈRES EST SUPÉRIEURE À CELLE DES LUXEMBOURGEOISES



Source : STATEC

Une mortalité en baisse suite au déclin de la pandémie de COVID-19

En 2022, le nombre de décès s'élève à 4 449. Il diminue de près d'un pourcent par rapport à l'année 2021 (4 489 décès) alors que la population a augmenté de 2.4%. Parmi les décès survenus en 2022, il y a eu légèrement plus de décès masculins (50.5%) que féminins (49.5%). La population de nationalité luxembourgeoise rassemble à elle seule 77.1% des décès, alors que les décès de nationalité étrangère sont beaucoup plus rares (22.9%). Cette différence s'explique en grande partie par la structure d'âge de la population qui est plus jeune pour les personnes étrangères.

L'âge moyen de tous les décédés est de 77.7 ans, 81.3 ans pour les femmes et 74.3 ans pour les hommes. L'espérance de vie à la naissance n'évolue guère et est de 84.8 ans pour les femmes et de 80.5 ans pour les hommes.

Les personnes décédées avec le COVID-19 représentent 6.2% de la totalité des décès en 2022 contre 9.0% en 2021 et 11.0% en 2020.

² L'indicateur conjoncturel de fécondité est encore appelé "somme des naissances réduites": c'est la descendance finale dans une génération fictive qui aurait, à chaque âge successif, la fécondité empruntée à chacune des trente-cinq générations (15 à 49 ans) réelles observées pendant une année donnée. Les chiffres constituent des estimations. L'indicateur conjoncturel de fécondité pour les femmes luxembourgeoises a été calculé à partir de taux de fécondité par année d'âge.

Le taux de mortalité³ qui avait augmenté en 2020 à 7.3‰ pour ensuite diminuer en 2021 (7.0‰) continue de baisser et est de 6.8‰ en 2022, ce qui signifie que 6.8 décès sont observés pour 1 000 habitants.

Une immigration amplifiée par la guerre en Ukraine

Les flux migratoires internationaux⁴ qui avaient été impactés par la crise sanitaire en 2020 étaient repartis à la hausse en 2021. Cette augmentation se confirme toujours en 2022 : le Luxembourg a recensé 31 433 arrivées (+24.1% par rapport à 2021) et 17 227 départs internationaux (+7.9%). Le solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre les immigrants et les émigrants, est de 14 206 personnes.

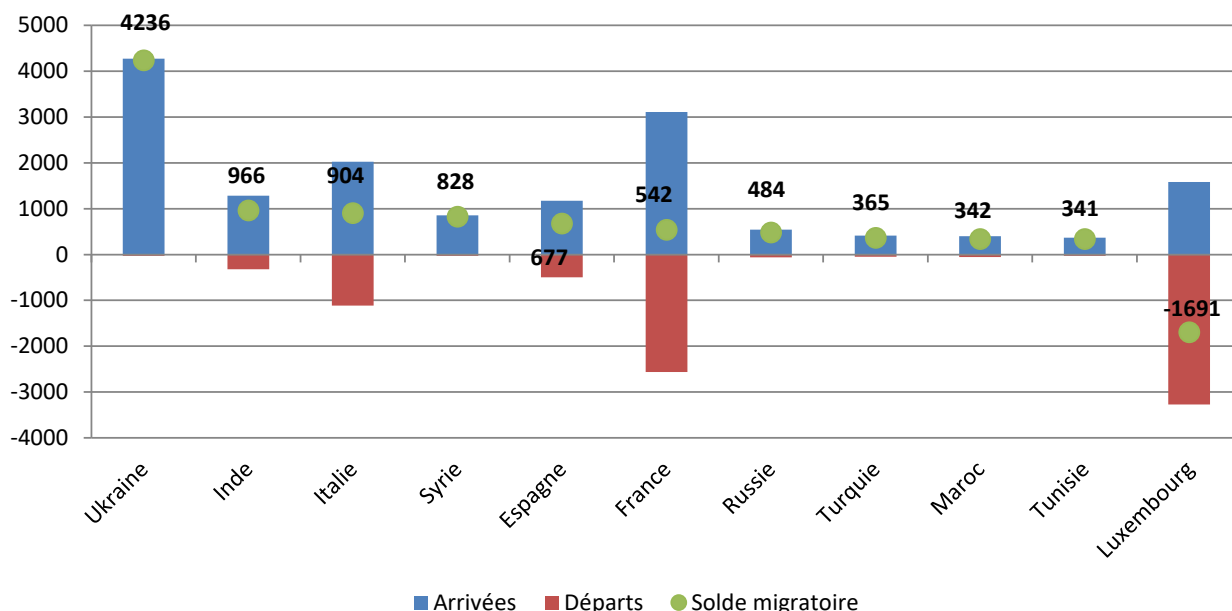
En 2022, les Ukrainiens représentent la première nationalité à venir s'établir au Luxembourg (4 268 immigrants) devant les Portugais (3 633 immigrants) et les Français (3 107 immigrants).

Parmi les émigrants, c.-à-d. les personnes quittant le Luxembourg pour un autre pays, le top 3 est composé comme suit : les Portugais (3 547 émigrants), les Luxembourgeois (3 273 émigrants) et les Français (2 565 émigrants).

En terme de solde migratoire, la diversité migratoire est plus marquée. Pour la première fois, les Ukrainiens sont en tête. On retrouve ensuite les Indiens et les Italiens, suivis des Syriens et des Espagnols. Le top 10 est complété par les Français, les Russes, les Turcs, les Marocains et les Tunisiens.

Quant au Luxembourgeois, ils sont de plus en plus nombreux à quitter le territoire ce qui amène dès lors à un solde migratoire négatif de -1 691 (-1 486 en 2021) : 1 582 immigrants luxembourgeois pour 3 273 émigrants luxembourgeois.

GRAPHIQUE 2 : FLUX MIGRATOIRES PAR NATIONALITÉ : PARMI LES 10 NATIONALITÉS LES PLUS REPRÉSENTÉES DANS LE SOLDE MIGRATOIRE EN 2022, UNIQUEMENT 3 SONT EUROPÉENNES : ITALIE, ESPAGNE ET FRANCE



Sources : STATEC, CTIE

³ Rapport entre nombre de décès de l'année et la population totale moyenne de l'année.

⁴ Les chiffres se basent sur un fichier extrait du Registre National des Personnes Physiques mis à la disposition du STATEC par le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE).

Le nombre d'Ukrainiens multiplié par 4.9

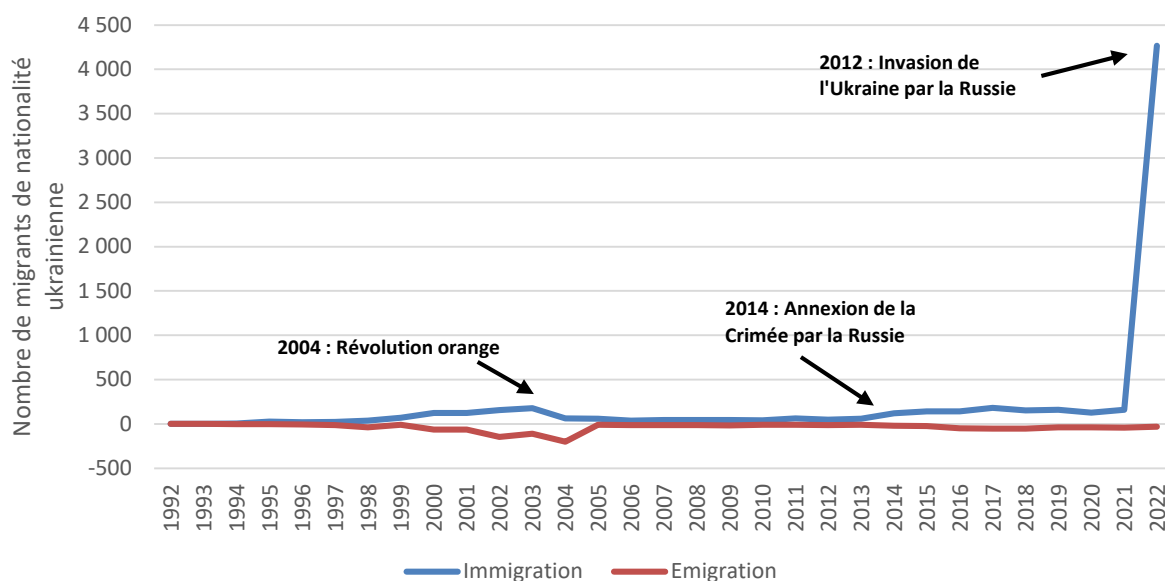
Si entre 2011 et 2014, le nombre de résidents Ukrainiens était relativement stable (427 personnes en 2011 pour 470 en 2014), ce chiffre est en augmentation depuis 2015. Cette période coïncide avec l'annexion de la Crimée par la Russie. Si au 1^{er} janvier 2022, on dénombrait déjà 1 075 personnes de nationalité ukrainienne, ce nombre est de 5 238 au 1^{er} janvier 2023 (+387%). Cette augmentation s'est surtout produite au printemps 2022, soit au début de la guerre.

Alors que dans la population totale, on retrouve quasi autant d'hommes que de femmes, une immense majorité de femmes (67.6%) constitue la population ukrainienne. L'âge moyen des Ukrainiens vivant sur le territoire luxembourgeois est de 33.6 ans. Cet âge est inférieur à celui des Luxembourgeois (41.2 ans) et de la population étrangère (38.2 ans) prise dans son ensemble.

Depuis l'indépendance de l'Ukraine jusqu'à la révolution orange de 2004, le nombre d'immigrants ukrainiens venant s'installer au Luxembourg a enflé de manière quasi continue : 1 immigrant en 1992 pour 178 en 2003. En 2004, le nombre d'immigrants ukrainiens diminue pour atteindre les 61 personnes. Ce nombre est relativement stable jusqu'en 2013 puis progresse de nouveau de manière importante en 2014 (120 immigrants) pour atteindre 159 immigrants en 2021. En 2022, suite à l'invasion de la Russie en Ukraine, le nombre d'immigrants Ukrainiens explose pour atteindre les 4 268 individus.

Quant aux émigrations des Ukrainiens, elles sont relativement peu nombreuses à l'exception des années 2002 à 2004, période de la pré-révolution orange.

GRAPHIQUE 3 : LA MIGRATION UKRAINIENNE AU LUXEMBOURG S'EXPLIQUE PAR LA SITUATION POLITIQUE EN UKRAINE



Sources : STATEC-CTIE

Si la population ukrainienne déjà présente au 1^{er} janvier 2022 était essentiellement jeune et féminine, cela se confirme à travers les nouveaux immigrants. Parmi l'ensemble des immigrants Ukrainiens arrivés en 2022, 32.5% ont moins de 18 ans (49.0% parmi les hommes). Les personnes en âge d'activité (18-64 ans) représentent un peu plus de la moitié des immigrées (58.2%) mais seulement 42.5% parmi les hommes.

La part des Luxembourgeois reste stable

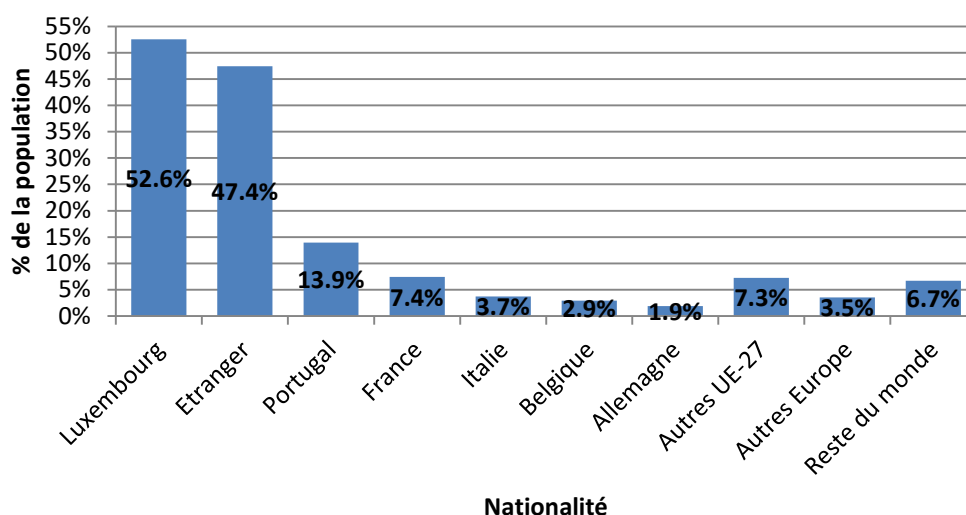
Au 1^{er} janvier 2023, 313 407 personnes étrangères vivent au Grand-Duché, dont 12.9% sont nées au Luxembourg. Le dynamisme démographique luxembourgeois étant porté par les migrations, la part des étrangers dans la population est donc importante (47.4%) et est légèrement en augmentation par rapport à l'année dernière (47.1%).

Cette légère hausse résulte des naturalisations et des différentes incidences législatives qui en découlent (mineurs étrangers devenant luxembourgeois avec un de ses parents, ...).

Quelques 180 nationalités sont présentes sur le territoire luxembourgeois au 1^{er} janvier 2023. Parmi les dix nationalités étrangères les plus nombreuses, 8 sont issues de l'UE-27. Les deux communautés non européennes, de ce top 10, sont les ressortissants ukrainiens (5 238 personnes) et indiens (4 657 personnes). Bien qu'en diminution au cours des dernières années, les Portugais représentent la première communauté étrangère, leur part dans la population totale s'élevant à 13.9%. Suivent les Français avec 7.4% et les Italiens (3.7%). Ces trois communautés étrangères constituent un peu plus de la moitié (52.9%) de la population étrangère. Viennent ensuite les Belges (2.9%) et les Allemands (1.9%).

Les ressortissants étrangers ayant une nationalité de l'UE-27 sont au nombre de 245 753. Ils constituent 78.4% de la population résidente étrangère. Parmi les ressortissants hors UE, suivent, dans l'ordre, les ressortissants des pays européens non-EU avec une part de 7.4% (23 267 personnes), ceux issus d'un pays d'Asie (20 127 personnes et 6.4% des personnes étrangères), des pays d'Afrique (5.0% et 15 525 personnes), des pays des Caraïbes, d'Amérique du Nord, Sud ou Centrale (2.6% et 8 122 personnes) et des pays d'Océanie (272 personnes). S'y ajoutent 341 personnes apatrides ou de nationalité inconnue.

GRAPHIQUE 4 : UNE POPULATION DE PLUS EN PLUS COSMOPOLITE



Sources : STATEC, CTIE

A noter que parmi les Luxembourgeois, 20.6% possèdent une seconde nationalité. Parmi ces Luxembourgeois, 25.3% ont comme seconde nationalité la nationalité portugaise, 14.4% la nationalité française et 7.8% la nationalité italienne.

Les acquisitions de la nationalité luxembourgeoise repartent à la hausse

Alors que le nombre d'acquisitions de la nationalité luxembourgeoise était en diminution entre 2018 et 2021, ce nombre augmente entre 2021 et 2022 passant de 6 801 à 10 499 (+54.4%). Cette augmentation par rapport à l'année précédente peut s'expliquer par le fait que la procédure de recouvrement fondée sur la descendance d'un aïeul luxembourgeois à la date du 1^{er} janvier 1900 expirait au 31 décembre 2022.

Parmi ces acquisitions de la nationalité luxembourgeoise, 49.0% ont été accordées à des personnes n'ayant pas leur résidence au Luxembourg. Parmi ces personnes, on retrouve 3 228 personnes qui vivent au Brésil (62.7% des non-résidents), 846 aux Etats-Unis (16.4% des non-résidents) et 509 en France (9.9% des non-résidents).

Parmi les résidents, les acquisitions ont été plus nombreuses pour les Portugais (1 203 personnes soit 22.5% des résidents), les Français (682 personnes soit 12.7% des résidents) et les Belges (268 personnes soit 5.0% des résidents).

Augmentation des mariages et baisse des divorces

Si la crise sanitaire de COVID-19 avait abouti à une diminution des mariages, le nombre de mariages est reparti par la suite à la hausse. En 2022, 2 475 mariages ont été célébrés (+27.2% par rapport à 2021). Parmi ces mariages, 35 ont été contractés entre deux personnes de même sexe : 12 entre deux hommes et 23 entre deux femmes.

Suite à de nouvelles dispositions légales (loi du 27 juin 2018 instituant le juge aux affaires familiales), le nombre de divorces avait augmenté fortement en 2019. Par la suite, ce nombre est en diminution. En 2022, le nombre de divorces établis par les tribunaux est de 1 243, soit une diminution de 11.2% par rapport à l'année dernière. La durée moyenne des mariages qui ont été dissous en 2022 est de 13 ans.

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ press@statec.etat.lu

statistiques.lu

Cette publication a été réalisée par l'unité 'Population et Logement'.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

Vous trouverez tous les chiffres détaillés et actualisés de la population sur <https://statistiques.public.lu/fr/themes/population-emploi.html>

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

